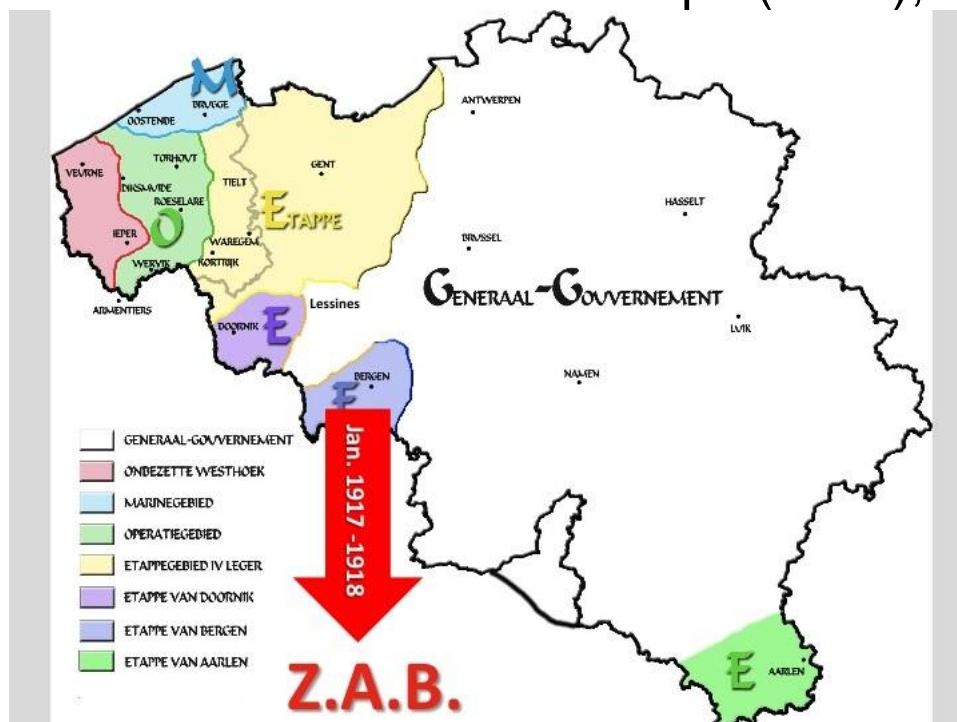


Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **Cinquante mois d'occupation allemande** (Volume 4 : 1918) du

DIMANCHE 27 OCTOBRE 1918

La limite de la zone des étapes se rapproche de plus en plus de nous ; sa frontière serre Bruxelles de plus près au fur et à mesure que les Allemands reculent sous la pression des armées de l'Entente. Aujourd'hui est affiché un arrêté qui «cède aux étapes», pour employer la locution officielle, de nouvelles parties du gouvernement général ; il en cède si bien que l'agglomération bruxelloise n'est plus qu'un îlot du gouvernement général au milieu de la zone d'étape (**Note**),



dans lesquelles toutes les communes de la

banlieue sont englobées ; ainsi Woluwe-Saint-Pierre et Berchem (**Note** : Sainte-Agathe) sont déjà dans l'étape. L'arrêté rattache aussi au gouvernement général, créant ainsi des enclaves au milieu de la zone d'étape : Troisfontaines – sans doute en faveur du château de M. Orban-Van Volxem, réquisitionné pour le plaisir du général von Falkenhausen – et ... « *la porcherie du G. G. a Tervueren* » (sic).

Que signifie dans la pratique cet établissement de l'étape autour de Bruxelles ? On ne sait. Tout réremment une partie de l'arrondissement a été « *cédée à l'étape* », et le public ne s'en est guère aperçu ; on ne lui a pas imposé, de ce chef, des tracasseries nouvelles. Les Allemands ont diverses sortes d'étapes : « *étape militaire* », « *étape commerciale* », « *étape sanitaire* » ; certaines sont assez inoffensives : c'est de l'une d'elles, sans doute, qu'il s'agit cette fois.

* * *

L'Université activiste de Gand, à l'inauguration de laquelle le gouvernement impérial voulut donner les proportions d'un événement « *mondial* » (1), sombre dans des conditions qui achèvent de ridiculiser l'entreprise. Les cours s'étaient rouverts le 15 du présent mois et j'ai raconté, le 21, la grotesque manifestation qui eut lieu à cette occasion. Le surlendemain, 17, un Dr Kopsch, représentant du Dr Von Dick, référendaire allemand pour l'enseignement supérieur dans la

Belgique occupée, annonça, dans une réunion du sénat de l'Université, que celle-ci allait être fermée et que quiconque désirait partir le pouvait.

On apprend aujourd'hui, par une interview (2) d'un professeur de l'Université de Gand, arrivé ces jours derniers en Hollande avec un certain nombre de ses collègues hollandais et activistes, que « *les professeurs sont partis en congé, avec traitement, pour quelque temps ; après quoi ils seront mis au traitement d'attente* » ; « *il est question de solliciter pour les élèves et pour le corps professoral de Gand l'hospitalité de l'Université allemande de Göttingen* ».

* * *

C'est la fuite chez l'ennemi.

La fuite des activistes bruxellois continue, elle aussi ; sur leurs bagages, l'autorité allemande fait coller des étiquettes rouges avec ces mots : « *flämische gepäcke* ». Et elle a fait délivrer à ces traîtres un passeport en blanc, qu'ils pourront remplir eux-mêmes le jour où ils jugeront prudent de déguerpir, passeport indiquant que le titulaire a le droit de quitter la Belgique pour échapper à d'éventuelles représailles du gouvernement belge.

En voici le texte traduit de l'allemand :

Le chef de l'administration
Pour la Flandre.
Section IX.

Bruxelles, le 1918.

Le détenteur de ce ..., le ...
quitte sa patrie avec l'assentiment de l'administration
allemande, par suite du retour du gouvernement belge.
Toutes les autorités sont priées de le faire bénéficier de
la plus grande protection possible.
(Ici le cachet.)

(1) Voir 26 octobre 1916 :

<https://www.idesetautres.be/upload/19161026%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

et 29 janvier 1917 :

<https://www.idesetautres.be/upload/19170129%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

(2) **Vaderland**, N° du 24 octobre 1918, avondblad.

Notes de Bernard GOORDEN.

Nous avons reproduit une carte de l'**Etappengebiet** (« *territoires de l'Etape* ») en Belgique pendant la première guerre mondiale de 1914-1918, pour la période de janvier 1917-1918 :

http://www.lessines-14-18.be/wp-content/uploads/2015/05/e%CC%81tape_1918.jpg

Nous l'avons trouvée dans « *Les déportations à Lessines, un cas particulier ?* » :

<http://www.lessines-14-18.be/?p=630>

Pour l'arrêté qui « *cède aux étapes* » (...) de nouvelles parties du gouvernement général (...) si bien que l'agglomération bruxelloise n'est plus

qu'un îlot du gouvernement général au milieu de la zone d'étape, voyez le daté 19/10/1918, extrait du volume 35 (du 18 septembre au 20 octobre 1918), aux pages 108-111, des ***Avis, proclamations & nouvelles de guerre allemands publiés en Belgique pendant l'occupation***, également sous-titrés ***Un souvenir historique*** (1914-1918 ; Ixelles-Bruxelles ; éditions Brian Hill) :

<https://www.idesetautres.be/upload/19181019%20AVIS%20ALLEMANDS%20BELGIQUE%20BRIAN%20HILL%2035%20pp108-111.pdf>

et son rectificatif du 30/10/1918, extraite du volume 36 (du 21 octobre au 11 novembre 1918), à la page 58 :

<https://www.idesetautres.be/upload/19181030%20AVIS%20ALLEMANDS%20BELGIQUE%20BRIAN%20HILL%2036%20p58.pdf>